

**JOURNÉES DU DROIT
DE LA CIRCULATION
ROUTIÈRE**

23 – 24 juin

2016

Contenu

Les journées du droit de la circulation routière 2016 mettront un accent particulier sur les questions que pose l'utilisation de véhicules équipés de systèmes d'assistance. De plus en plus, ces systèmes font partie de l'équipement de base des nouveaux véhicules. Google, Swisscom et CarPostal Suisse SA ont même fait un pas de plus en mettant au point des prototypes de *véhicules sans conducteur*. Cette évolution pose de nombreuses questions, aussi bien techniques que juridiques. Celles-ci feront l'objet d'exposés notamment sur le niveau de performance des programmes d'assistance aujourd'hui commercialisés et sur les conséquences de l'implication de véhicules (en partie) autonomes dans les d'accidents de la circulation routière, du point de vue du droit de la responsabilité civile et du droit pénal. On verra en particulier dans quelle mesure on peut envisager la responsabilité du fabricant à la place de celle du détenteur de véhicule en cas de violations des règles de la circulation routière. Une table ronde fera suite aux exposés, avec la participation d'un représentant de l'OFROU. Sur place, les participants pourront en outre, lors de la pause, essayer les derniers véhicules conçus par quelques fabricants à la pointe du marché.

Par ailleurs, le programme des journées comprendra également des ateliers. L'un fera le point sur la portée de la manipulation du CO2 sur les droits des acheteurs suisses des véhicules impliqués alors qu'un autre portera sur les enquêtes sur l'aptitude à la conduite et leur mise en œuvre. En lien avec le thème du matin, un autre atelier encore analysera les aspects relatifs à la protection des données dans les e-véhicules connectés. Pour conclure, une conférence générale analysera la portée de la nouvelle jurisprudence du Tribunal fédéral sur le « coup du lapin ». Comme à l'accoutumée, mais sous une forme nouvelle, le programme inclura l'analyse de la jurisprudence du Tribunal fédéral dans les domaines du droit pénal, du droit administratif, du droit de la responsabilité civile et du droit des assurances sociales.

Public concerné

Avocat-e-s, professionnel-le-s des assurances, juges, collaborateurs/trices de l'administration publique, fabricant-e-s de véhicules, planificateurs/trices des transports

Direction des journées

Prof. Dr Franz Werro, Département de droit privé, Université de Fribourg et Georgetown University Law Center, Washington DC

Dates et lieu

23 - 24 juin 2016, Auditoire Joseph Deiss, site Pérolles II, Université de Fribourg

Frais d'inscription

- CHF 520.- y compris la documentation, la participation aux conférences et ateliers ainsi que le repas de midi, les pauses-café et l'apéritif
- CHF 280.- pour les avocat-e-s stagiaires, dans la mesure où un-e avocat-e de la même étude participe à la journée
- CHF 200.- pour les étudiant-e-s, assistant-e-s et doctorant-e-s (veuillez joindre une copie de la carte de légitimation)

Programme du jeudi 23 juin 2016

CONFÉRENCES GÉNÉRALES

dès 9.15	<i>Accueil avec café</i>	
10.00 - 10.10	F. Werro	Bienvenue et introduction du thème des journées
10.10 - 10.40	M. Bürki	Le développement technique des systèmes d'assistance au conducteur des véhicules automobiles
10.40 - 11.10	F. Werro	Les aspects de responsabilité civile des véhicules automobiles sans conducteur
11.10 - 11.40	Y. Jeanneret	Les aspects pénaux des véhicules automobiles sans conducteur
11.40 - 12.15		Table ronde (avec un représentant de l'OFROU)
12.15 - 13.45		Repas (buffet) / Visite de l'exposition de véhicules sur le site de l'Université

ATELIERS À CHOIX

13.45 - 14.45	1 ^{ère} session	
14.45 - 15.15	<i>Pause-café</i>	
15.15 - 16.15	2 ^{ème} session	
	J.-P. Walter	L'e-véhicule connecté et la protection des données
	V. Brulhart	La portée de la manipulation du CO2 pour les acheteurs de véhicules
	C. Mizel	Les enquêtes sur l'aptitude à la conduite et leur mise en oeuvre

CONFÉRENCES GÉNÉRALES

16.20 - 17.00	B. Kahil	Le coup du lapin hier, aujourd'hui et demain à la lumière de la nouvelle jurisprudence du Tribunal fédéral
17.10		Apéritif / Visite de l'exposition de véhicules sur le site de l'Université (essai d'une voiture à disposition)

Programme du vendredi 24 juin 2016

CONFÉRENCES GÉNÉRALES

08.15 - 10.00	B. Carron/B. Perrin	La jurisprudence en droit pénal et en droit administratif
10.00 - 10.15		Courte pause
10.15 - 11.45	F. Werro/G. Frésard G. Chappuis	La jurisprudence en droit civil et en droit des assurances sociales
11.50	Fin des conférences	Visite de l'exposition de véhicules sur le site de l'Université (essai d'une voiture à disposition)

Intervenant-e-s

Franz Werro	Prof. Dr, Département de droit privé, Université de Fribourg et Georgetown University Law Center, Washington DC (direction des journées)
Vincent Brulhart	Prof. aux Universités de Lausanne et de Genève, Membre du Comité de direction d'une compagnie d'assurance
Mathias Bürki	Institut für Robotik und Intelligenz, ETH Zürich
Benoît Carron	Prof. tit. à l'Université de Fribourg, avocat à Genève
Guy Chappuis	Avocat, ancien membre de la direction d'une compagnie d'assurance
Ghislaine Frésard-Fellay	Ancienne directrice de la division juridique de la SUVA, avocate, chargée de cours aux Universités de Fribourg et Lausanne
Yvan Jeanneret	Avocat, professeur à l'Université de Genève
Bettina Kahil	Prof. à l'Université de Lausanne
Cédric Mizel	Avocat, Dr en droit, Etat du Valais, a. chargé de cours à l'Université de Neuchâtel
Bertrand Perrin	Prof. à l'Université de Fribourg
Olivier Raemy	Lic. iur., avocat, juriste dans le domaine des règles de la circulation auprès de l'Office fédéral des routes (OFROU)
Jean-Philippe Walter	Dr en droit, préposé fédéral a.i. à la protection des données et à la transparence, Berne

Inscription et organisation

Service de la formation continue, Université de Fribourg, Rue de Rome 6, 1700 Fribourg
Tél.: 026 300 73 39, fax 026 300 96 49, E-mail : formcont@unifr.ch

Possibilité de s'inscrire online jusqu'au 1^{er} juin 2016 : www.unifr.ch/formcont

Réservation d'hôtel

Le Service des Congrès de Fribourg Tourisme a réservé un contingent de chambres pour ces journées jusqu'au **20 mai 2016**. Un formulaire d'inscription online est disponible sur notre site web www.unifr.ch/formcont. Nous vous recommandons d'effectuer rapidement vos réservations, les possibilités d'hébergement étant limitées à Fribourg.

Remarque

C'est avec plaisir que nous vous indiquons que ces journées seront également proposées en allemand du 21 au 22 juin 2016. Nous vous remercions de transférer cette information à vos collègues susceptibles d'être intéressé-e-s. Vous trouverez de plus amples renseignements quant au programme et aux thématiques abordées durant les journées sur www.unifr.ch/formcont.

JE M'INSCRIS AUX JOURNÉES :

Inscription online : www.unifr.ch/formcont

Journées du droit de la circulation routière

23 - 24 juin 2016

Nom : _____ Prénom : _____

Titre : _____

Activité professionnelle actuelle : _____

Institution/Entreprise/Etude : _____

Adresse privée : professionnelle : _____

Tél. privé : _____ Tél. professionnel : _____

E-mail : _____

Nom, prénom, institution, profession et lieu figureront sur une liste à disposition des participant-e-s de la formation.

- Prix spécial pour les étudiant-e-s, assistant-e-s et doctorant-e-s (veuillez joindre une copie de la carte de légitimation)
- Prix spécial pour les avocat-e-s stagiaires, dans la mesure où un-e avocat-e de la même étude participe à la journée

Veuillez envoyer votre inscription jusqu'au **1^{er} juin 2016** à l'adresse suivante :

Service de la formation continue, Université de Fribourg, Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

COCHEZ AU MAXIMUM DEUX MANIFESTATIONS

Je participerai aux deux ateliers suivants :

- | | | |
|---|--------------------------------|--------------------------------|
| L'e-véhicule connecté et la protection des données | <input type="checkbox"/> 13h45 | <input type="checkbox"/> 15h15 |
| La portée de la manipulation du CO2 pour les acheteurs de véhicules | <input type="checkbox"/> 13h45 | <input type="checkbox"/> 15h15 |
| Les enquêtes sur l'aptitude à la conduite et leur mise en oeuvre | <input type="checkbox"/> 13h45 | <input type="checkbox"/> 15h15 |

Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer **par écrit** ; la somme de CHF 50.- sera facturée pour couvrir les frais administratifs. A partir du 9 juin 2016, la moitié du montant d'inscription sera facturée en cas de désistement.